

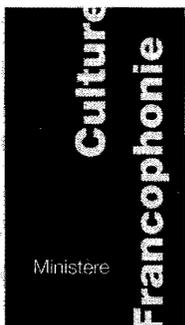
culture & recherche

Mission de la recherche et de la technologie - 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01 - Tél. : 40 15 80 45

Supplément à la Lettre d'information n° 388

52

Avril 1995 - n°



Direction de
l'administration
générale

s o m m a i r e

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE 2

- Multimédia
- Programmes de recherche ethnologiques
- Recherche en danse
- Recherche dans le domaine du cinéma
- Etudes et recherches socio-économiques
- Photogrammétrie analytique au Roc aux Sorciers

A LIRE 5

ENJEUX 6

- Le Conseil national de la recherche archéologique, *par Michel Reddé*
- Multimédia : « le meilleur des mondes », *par Bernhard Serexhe*

INTERNATIONAL 10

- Le réseau canadien d'information sur le patrimoine à Ottawa

CALENDRIER 12

Multimédia

Appel à propositions sur les autoroutes de l'information

En novembre 1994 un appel à propositions, coordonné par le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, a été lancé en vue d'expérimenter de nouveaux services destinés aux autoroutes de l'information.

Cet appel, clos le 23 janvier 1995, a reçu 635 réponses. Parmi celles-ci, figurent une centaine de projets se situant principalement ou partiellement dans le champ de la culture et de la francophonie. Ce sont des propositions de services et de programmes destinés au grand public (information sur les spectacles, sur les ventes d'œuvres d'art, diffusion d'images du patrimoine culturel, de programmes vidéos ou musicaux) ou aux professionnels de la culture (services aux éditeurs, conservateurs de musées, créateurs...). Enfin, et ce sont les moins nombreuses, quelques-unes proposent l'utilisation de la technologie des réseaux comme nouvel outil pour les créateurs. Des labels ont été attribués aux projets les plus avancés et innovants dont l'examen est actuellement en cours par les différents départements ministériels concernés. Cette reconnaissance officielle de la qualité des projets labellisés devrait permettre à ceux qui se portent candidats aux appels d'offres de la Commission européenne (Direction générale XIII ou X) de se trouver en position favorable.

Projets du G7

En février 1995 le groupe des 7 pays les plus industrialisés a consacré une de ses séances plénières à la société de l'information. A son tour il a sélectionné onze projets très ambitieux de diffusion prioritaire sur les autoroutes de l'information parmi lesquels deux

sont de nature culturelle :

- **Projet de musée virtuel :** le ministère de la culture est coresponsable de ce projet avec l'Italie. Il s'agit d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information sur les collections de musées, par la définition d'outils et de vocabulaires multilingues et la mise en place d'un véritable réseau entre les musées. Si dans un premier temps ces réseaux de musées virtuels vont directement et immédiatement profiter aux professionnels, conservateurs, documentalistes, éditeurs, chercheurs, ils offriront à un vaste public l'accès aux collections de nombreux musées.
- **Projet de bibliothèque virtuelle :** piloté par la France (direction du livre et de la lecture et Bibliothèque nationale de France) et le Japon. L'Union européenne s'est associée à ce

Le point sur Internet à la Culture

Depuis 1993, le réseau installé au ministère de la culture est connecté à l'Internet (cf. *Culture et recherche* n° 42, mai 1993) offrant ainsi de nouvelles possibilités à la valorisation des recherches conduites dans les domaines culturels : présentation des programmes menés dans les laboratoires et services de recherche, des outils de recherche documentaire, échanges d'information entre les chercheurs...

Sur le serveur Web du ministère de la culture et de la francophonie, la mission de la recherche et de la technologie et le département de l'organisation et des systèmes d'information, proposent trois services sur ces sujets :

• **L'archéologie sous les mers, techniques et recherches,** exposition virtuelle qui met en lumière un domaine de recherche où les compétences, la capacité d'expertise et l'usage de techniques de pointe placent les services et laboratoires français parmi les tous premiers en Europe. L'application, réalisée avec le département des recherches archéologiques sous-marines de la direction du patrimoine, témoigne des travaux menés par ce service en collaboration avec d'autres organismes publics et privés de recherche. Elle invite l'utilisateur à explorer des épaves et sites sous-marins et à découvrir les techniques de prospection, de fouille et de conservation des vestiges sous-marins.

• **Les centres de ressources documentaires :** 140 lieux, de la Bibliothèque nationale de France aux centres de documentation spécialisés, sont recensés à l'intention de ceux qui souhaitent entreprendre une recherche et s'orienter à travers les nombreux gisements d'information, d'images et de sons des services et établissements de la culture. D'ici peu, l'image complètera le texte et donnera un aperçu des fonds iconographiques conservés par ces organismes.

• **Les publications :** ce service décrit les lettres d'information, les revues scientifiques, les collections d'ouvrages, les guides et répertoires, les programmes vidéo et multimédias, édités par les services et établissements de la culture, ainsi que leurs modalités d'acquisition.

Dans quelques semaines, seront également accessibles sur le réseau, des fiches sur les bases de données et banques d'images produites par les services et établissements du ministère ou réalisées avec son soutien.

Adresse du serveur de la culture : <http://www.culture.fr>

projet à travers les directions générales XII et X. Il s'agit, à partir de programmes de numérisation existants, d'interconnecter les grandes bibliothèques électroniques afin de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs l'accès aux textes dans leur langue originale, et à terme aux illustrations graphiques, sonores ou animées.

La question des droits

Pour mettre en place les mécanismes techniques et institutionnels destinés à faciliter la gestion des droits d'auteur qu'imposent les produits et développements multimédias, une convention triennale a été signée entre le ministère, l'AFNOR et les représentants des ayants droit, qui cofinanceront ce travail. Cette démarche doit avoir un prolongement européen et international au niveau de l'instance internationale de normalisation (ISO).

Trois lieux pilotes pour le multimédia

Trois nouvelles structures se consacrant à la création et à la production multimédia bénéficient du label « Grands projets en région » (GPR) :

● **Art 3000,** situé à Jouy-en-Josas où seraient créés un centre international « arts et technologies nouvelles » et une galerie d'art électronique sur réseau.

● **Le CICV - centre de recherche Pierre Schaeffer,** situé à Montbéliard-Belfort, qui souhaite mettre en place un réseau électronique d'échange et de communication en Franche-Comté et développer l'accueil d'artistes utilisant les techniques de vidéo numériques.

● **Le centre de ressources multimédias de Sophia-Antipolis,** qui au sein de la technopole, doit se constituer autour de trois axes : l'information et la veille technologique, la formation, l'aide à la création d'entreprises et de produits.

Ces trois sites pilotes devraient contribuer à la création d'un réseau, aux côtés d'autres institutions et écoles d'art, pour soutenir l'émergence de nouveaux talents et de valoriser leurs réalisations.

Programmes de recherches ethnologiques

Voici la liste des projets retenus par le Conseil du patrimoine ethnologique et financés par la mission du patrimoine ethnologique.

Programme Nouveaux usages de la campagne et patrimoine

- *Nouvelles relations entre productions alimentaires de qualité, patrimoine et territoires ruraux : le cas des productions de gras dans le sud-ouest de la France ;* Équipe « Dynamiques rurales ».
- *Les pratiques de constitution du patrimoine rural ; à partir de l'exemple des parcs naturels régionaux,* centre d'étude et de recherche sur les expositions et les musées (CEREM).
- *La « cathédrale de verdure » (marais mouillé du marais poitevin) : espace symbolique ou nouvel espace de sociabilité et de développement,* Syndicat mixte du parc naturel régional du marais poitevin Val-de-Sèvre et Vendée.
- *Le haut-Jura en hiver : nouveaux territoires, nouvelles pratiques. De l'agro-pastoralité à la pratique du ski,* musée des techniques et cultures comtoises.
- *Usages des maisons rurales et dynamiques identitaires,* centre d'ethnologie française (CNRS).
- *Les enjeux de la nature : politique de protection de l'environnement et droits des Amérindiens. Le projet de parc du Grand Sud en Guyane française,* CNRS.
- *Les fêtes de la transhumance dans le Midi méditerranéen et leur développement récent : contextes, enjeux et significations,* INRA - Station d'économie et de sociologie rurales de Montpellier.
- *Réinventer « sa » campagne. Nouvelles formes de sociabilité en Sologne et dans le Siennois (Italie). Étude comparative,* Maison des sciences de l'homme - CGRDA.
- *Analyse comparative de processus de construction sociale et territoriale du patrimoine. Stratégies territoriales et dynamiques des espaces (STRATES) -* CNRS.
- *Le parc naturel régional de la Brenne : nouvelle territorialité et patrimoine,* Parc naturel régional de la Brenne.

Programme Écritures ordinaires

- *La revue du Touring Club de France. Tourisme, littérature et identité nationale 1890-1940,* Conservatoire national des arts et métiers.
- *Chronique de la vie ordinaire en Pays de Loire. Carnets de Mathilde Tortu-Heilloire Varennes-sur-Loire, 1916-1918/1937-1964,* Équipe « Images et sociétés » - université de Toulouse-le-Mirail.
- *Une communauté sans écriture dans le monde de l'écrit. Les usages de l'écrit chez les Tsiganes en France.* Laboratoire d'anthropologie urbaine (CNRS).

Programme Frontières culturelles

- *Frontières culturelles en Bresse. Comportement politique, pratique religieuse et lecture de la presse,* Ecomusée de la Bresse bourguignonne.
- *Du petit Rhône à la basse Durance. Prémices d'atlas ethnographique de l'aire vestimentaire d'Arles (Camargue, Crau, Alpilles, Petite Crau, Trevarresse, Vistrenque)* Centre d'ethnologie méditerranéenne.
- *Atlas ethno-historique de la Corse. La cartographie comme moyen d'expression de la variation culturelle,* Association pour le développement des études corses et méditerranéennes (ADECEM).

Programme Lien social dans les périphéries urbaines

- *Solidarité et compétition dans la ville, la présence chinoise à Marseille,* Association Cerfise.
- *Projets culturels et réinterprétation de la mémoire collective dans les périphéries urbaines,* Agence régionale d'ethnologie.

Programme DOM-TOM

- *Étude ethno-archéologique de la poterie dans quelques sociétés kanak de Nouvelle-Calédonie (Ponérihouen et région de Hienghène),* GDR-CNRS - identité et transformations des sociétés océaniques (ITSO).

Programme Ethnologie et patrimoine

Maritime

- *Chercheurs d'or au fond de la mer : les pêcheurs de corail en France,* Association Tohu-Bohu.
- *Ethnologie comparée des pêches maritimes en Languedoc,* Centre d'ethnologie méditerranéenne.
- *Des sous-marinières, un corps d'élite. Un sous-marin nucléaire, le « Redoutable », un nouvel emblème ?* CNRS - Anthropologie maritime.
- *Bateaux-lavoirs et usages multiples de la rivière : le cas de Laval,* Association recherches, études sociologiques de l'Ouest (RESO).

Autres secteurs

- *Objets joués, objets collectionnés. Enquête sur les jeux de société,* Centre d'ethnologie française.
- *Métiers et techniques : de la transmission à la « patrimonialisation »,* Centre d'ethnologie française.
- *Mémoires de l'eau. Traces, usages, images,* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Pyrénées-Orientales.
- *Aventures des patrimoines mobiliers familiaux : en passant par la brocante,* Association Miroirs.
- *Bijoux masculins aujourd'hui : fonctions et significations,* Association des amis du musée de la Chemiserie et du CMTC.

Recherche en danse : état des lieux et perspectives

Le département de la recherche de la direction de la musique et de la danse a chargé Laurence Louppe d'un rapport sur l'état de la recherche sur les danses historiques. Celui-ci fait apparaître les problématiques fondamentales sur la recherche en danse en général.

Les danses historiques offrent à la recherche en danse un domaine privilégié, pour ne pas dire « obligé » d'exploration. En effet, accéder à des langages corporels dont l'image s'est perdue, implique forcément tout un travail de déchiffrement : recherche, analyse, inventaire des sources. Un travail sur l'héritage écrit, d'une grande importance, à la mesure d'ailleurs de la richesse de cet héritage qui, du XVI^e au XVIII^e siècles, a accumulé des documents exceptionnels tant par la qualité que par la quantité : traités, théorie, et surtout notations. Il faut d'ailleurs saluer le travail de catalogage entrepris depuis peu sur ce corpus et dont un témoignage sera donné fin 95 avec la parution de l'ouvrage de Francine Lancelot, consacré au répertoire raisonné des danses consignées en notation Feuillet.

Mais ceci ne constitue que le premier maillon de ce qu'une danseuse et chorégraphe (Marie-Geneviève Massé) nomme très justement « la chaîne » : autrement dit la suite des opérations qui permettent au mouvement de prendre le relais de l'« interprétation » au sens fort du mot.

Car ce qui fait la spécificité de la recherche en danse, c'est la particularité de son outil de décryptage, le corps et ses savoirs. C'est par où la recherche sur la danse ancienne se révèle un secteur exemplaire. Seul le danseur, à travers sa pratique peut « lire » réellement le contenu d'une partition, et en désigner les mystères, les nœuds, les différentes problématiques. A cet égard les recherches sur les danses anciennes, initiées en France par des personnalités fortes (Jean-Michel Guilcher, Francine Lancelot) ont permis de déplacer et de préciser l'objectif de la recherche en danse : en particulier de la faire sortir d'une approche purement événementielle (se rapportant au contexte, surtout à celui de l'histoire des spectacles) et de lui donner une identité propre, tant dans ses objectifs que dans ses outils.

Malgré tout ce travail considérable, des lacunes demeurent encore. On a pu reprocher aux chercheurs de ce domaine historique de ne pas toujours ouvrir leurs champs de réflexion et de connaissance. C'est une faiblesse qui recule devant les pro-

Mission du patrimoine ethnologique : 65, rue de Richelieu 75002 Paris. Tél. : 40 15 86 39.

positions d'une philosophe comme Catherine Kintzler, associant Ris & danceries à sa réflexion sur les théories de la musique et du spectacle au XVIII^e siècle. Ou encore la Cie Maître Guillaume dont il faut noter le travail d'investigation historique et artistique, y compris dans son enseignement des danses de la Renaissance. Reste que toutes ces orientations n'offrent qu'une visibilité réduite à l'ensemble de la communauté chorégraphique, entre autre à celle qui occupe les lieux d'enseignement universitaire, aujourd'hui essentiellement tournés vers la danse contemporaine.

La recherche sur les danses historiques sert de révélateur à un besoin absolu pour la recherche en danse : la création de réseaux d'échanges qui permettrait de faire dialoguer entre eux les différents domaines de recherche (ô combien sectorisés). Qui permettrait également de donner une visibilité plus grande aux travaux par le biais d'une publication savante, qui, dans le domaine de la danse, fait cruellement défaut (la seule revue de l'IPMC, *Marsyas*, remplissant quelque peu ce rôle à partir de problématiques pédagogiques). Cette visibilité ne concernerait pas seulement les chercheurs en danse, mais l'ensemble de la communauté culturelle, avec qui la danse se doit d'engager une relation définitive sur le plan de la pensée et des savoirs.

Recherches dans le domaine du cinéma

Le Centre national de la cinématographie a développé un partenariat scientifique avec la recherche universitaire. Depuis 1994, cette collaboration régulière s'est concrétisée par la mise en place de conventions-cadres avec des universités. Elles ont pour objectif d'inciter les étudiants, soit en DEA, soit en thèse, à travailler sur des thèmes intéressant l'administration, de leur faciliter l'accès aux informations détenues en interne par le CNC, de leur permettre des rencontres plus fécondes avec les professionnels, et d'assurer un soutien financier à leurs recherches. Les thèmes retenus chaque année sont déterminés en commun avec les responsables de chaque université chargée de la mise en œuvre de cette collaboration. Celle-ci a permis en 1994 la réalisation des études suivantes : « Les stratégies d'exportation du cinéma français » ; « Les stratégies d'investissement dans les salles des trois grands circuits français » ; « Le bilan des approches méthodologiques dans le domaine du marketing cinématographique » ; « Les groupes audiovisuels face aux réseaux câblés et au

satellite » ; et « Le rôle des sociétés de portefeuille de droits cinématographiques ».

En 1995 cette coopération scientifique concerne cinq universités : Paris III - Sorbonne nouvelle associée à l'équipe de recherche en économie et gestion des entreprises de l'UFR Cinéma et Audiovisuel ; Paris I - Panthéon-Sorbonne associée à l'équipe de l'Intergroupe de recherche en économie de la culture ; Paris II associée à l'Institut français de presse ; Paris VIII associée à l'Institut d'études européennes ; Toulouse-le-Mirail associée à l'École supérieure d'audiovisuel.

CNC - service des études, des statistiques et de la documentation : 3, rue Boissière 75016 Paris.
Tél. : 44 34 38 26. Jean-Marc Vernier.

Programme 1995 d'études et recherches socio-économiques

Voici les grands axes du programme de travail du département des études et de la prospective pour 1995 approuvés par le Conseil ministériel des études qui compte de nouveaux experts : Jean-Baptiste de Foucault, commissaire au Plan ; Claude Seibel, directeur de l'animation de la recherche, des études et de la statistique au ministère du travail ; Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS ; Michel Glaude, directeur à l'INSEE et Antoine Hennion, directeur du Centre de sociologie de l'innovation de l'École des Mines.

Programme Emploi :

Il s'agit d'améliorer la connaissance, aujourd'hui très lacunaire, des professions culturelles et de contribuer aux études et recherches générales sur l'emploi. Cet axe de travail comporte :

- des études statistiques (recensement et analyse critique des sources nationales et professionnelles ; mise à jour de la nomenclature des activités culturelles) ;
- une réflexion socio-économique sur les professions culturelles ;
- des études sur les débouchés des formations ;
- des études des formes d'emploi non permanent.

Programme Économie :

Ce programme de travail qui consiste à appliquer les méthodes et outils d'analyse économique et financière aux activités culturelles comprend des études sur :

- l'économie des droits d'auteur et droits voisins ;
- l'économie des échanges culturels internationaux (place des productions étrangères dans les différents marchés culturels français) ;
- les coûts de production et du prix de vente de plusieurs catégories de biens et services (livres, disques) ;
- le financement indirect des productions culturelles par le mécénat des particuliers.

Programme Éducation artistique :

Le programme comprendra en 1995 :

- la formalisation du cadre d'ensemble des données statistiques existantes sur l'éducation artistique en milieu scolaire ;
- les enquêtes annuelles sur les établissements spécialisés d'enseignement artistique ;
- l'étude du cadre associatif des pratiques artistiques amateur.

Programme Publics et Pratiques

Pour mieux connaître les comportements culturels des Français et les publics, le programme de travail vise :

- à renouveler les catégories utilisées dans les enquêtes par sondage et prendre en compte le développement des pratiques culturelles « informationnelles » (rôle de la presse culturelle spécialisée et des grands médias) ;
- à décrire les activités artistiques amateurs et leur lien avec les pratiques culturelles ;
- à une meilleure connaissance du public des grandes institutions culturelles ;
- à étudier la place de l'audiovisuel dans la culture des Français ; réflexion exploratoire sur les usages du multimédia.

Aménagement du territoire

Il s'agit dans le cadre de ce programme :

- d'achever l'enquête périodique de référence sur le financement public de la culture pour 1993 qui comprend, outre l'analyse du budget du ministère de la culture, les dépenses culturelles des collectivités territoriales et des autres ministères ;
- d'enrichir, avec l'aide des DRAC, la série de dossiers de données statistiques régionales, lancée en 1994.
- de mettre en place des outils de réflexion sur l'aménagement culturel du territoire, notamment par la réalisation d'un atlas de la culture en France.

Programme international

Les études entreprises sur ce plan seront consacrées :

- à la présence culturelle française à l'étranger ;
- à la comparaison des politiques culturelles dans différents pays ;
- aux connaissances mutuelles qu'ont les peuples de l'Union européenne de leurs cultures respectives.

DEP : 2, rue Jean Lantier 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

Photogrammétrie analytique au Roc aux sorciers

Découvertes vers 1950, les sculptures rupestres d'Angles sur l'Anglin, d'époque magdalénienne, comptent parmi les témoins paléolithiques les plus importants de cette époque de la préhistoire. Elles se présentent sous la forme d'une frise en bas et moyen relief où sont figurées de nombreuses représentations animales telles que bouquetins, bisons ou chevaux, associées à des figurations humaines.

À la demande de la Conservation régionale de l'archéologie de Poitou-Charentes, l'Atelier de photogrammétrie de la direction du patrimoine a réalisé des relevés sur cette frise sculptée du Roc aux Sorciers.

La finalité de ce relevé correspondait dans un premier temps à la réalisation de prises de vues métriques dans un but d'enregistrement conservatoire, en anticipation d'un projet de moulage; ces travaux devant également servir à terme, de support à l'étude scientifique du gisement.

Le choix d'un relevé photogrammétrique analytique permettait de respecter la complexité de la morphologie de la frise et d'accéder à la réalisation d'un produit en adéquation avec les besoins recherchés.

L'opération photogrammétrique a été conduite en imaginant d'orienter les traitements de restitution ultérieurs vers des procédés de saisie numérique, afin d'assurer un enregistrement de la frise avec une précision correspondant à la richesse et à l'amplitude de ses détails et de sa morphologie; ce mode de rendu devant permettre d'élargir le relevé à toutes les formes de représentation, graphiques ou numériques, ou bien de l'orienter vers d'autres développements, tels que la restitution en image de synthèse ou la fabrication d'un fac-similé, réel ou virtuel, le relevé photogrammétrique pouvant également servir à court terme de support à l'étude des blocs et ensembles pour le moulage projeté.

La stéréophotogrammétrie analytique offre un bénéfice de performances et de capacités de relevés et de représentations. Elle permet en outre d'enregistrer les reliefs dans leurs 3 dimensions avec des gains de précision et des possibilités de visualisation et de codification des objets et leur mise en mémoire. Elle permettait alors de résoudre le problème crucial des plans de projection différents, relatifs à l'ensemble de la frise ou à chacun des sujets, et leur représentation. Elle autorisait l'appréhension de la morphologie générale de la paroi en permettant le positionnement précis et la comparaison des figures. Elle répondait ainsi aux exigences scientifiques des relevés pariétaux en restituant avec une grande homogénéité les volumes naturels et anthropiques.

La photogrammétrie analytique permet également d'assurer la mémorisation de la frise sous la forme de banques de données numériques en gardant parallèlement intactes les données enregistrées sur les clichés. Les fichiers numériques et les négatifs photogrammétriques originaux, stockés au sein de l'Atelier de photogrammétrie, constituent sur cette frise magdalénienne unique, des archives fondamentales tridimensionnelles pouvant être exploitées à tout moment et dressant un constat daté sur son état de conservation.

Atelier de photogrammétrie - direction du patrimoine :
Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc-Royal 75003 Paris.
Tél. : 40 15 76 18. Michel Maumont.

Musique

Musique - Images - Instruments.

Revue française d'organologie et d'iconographie musicale, n° 1/Laboratoire d'organologie et d'iconographie musicale CNRS/ministère de la culture - Paris, Éditions Klincksieck, 1995, 228 p., ill., graph., tabl. 150 F.



Ce premier numéro porte sur le thème: « Innovations et traditions dans la vie musicale française au XIX^e siècle ».

En vente à la librairie Klincksieck :
8, rue de la Sorbonne 75005 Paris.

Bulletin de l'Atelier d'études sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles

N° 5, 1994 - 1995.
Adresse: 16, rue de la Paroisse F-78000 Versailles. Tél. : 30 21 29 09. Fax: 39 51 46 83.

Musées

Catalogue des peintures du Musée national du château de Versailles

Éditions de la Réunion des musées nationaux (3 volumes), Paris, 1995. Distribution Seuil. 1200 F les trois volumes.

De Khorsabad à Paris. La découverte des Assyriens, Département des Antiquités orientales du musée du Louvre.

Éditions de la Réunion des musées nationaux, collection Notes et documents des musées de France, Paris, 1994, 250 F. Distribution Seuil.

L'Internet professionnel : témoignages, expériences, conseils, pratiques de la communauté enseignement & recherche. 450 p., 190 F TTC. ISBN 2-271-05256. Diffusé par CNRS Éditions.

Le comité de rédaction de cet ouvrage a été constitué par le CNRS et les universités, en particulier le Service de l'organisation et du système d'information (SOSI) et l'Unité réseaux du CNRS (UREC), et la cellule technique du Comité réseau des universités (CRU). Le livre a été conçu et réalisé de manière électronique grâce à Internet, ce qui a permis de « réunir » les 52 auteurs. Il s'adresse aux utilisateurs et futurs utilisateurs d'un usage professionnel de l'Internet. Les producteurs de services trouveront également les informations et conseils nécessaires à la création de services sur l'Internet. L'ouvrage concerne aussi bien les possesseurs de Macintosh, de PC que de machines Unix.

Enfin un serveur Internet prolongeant l'ouvrage a été ouvert à l'adresse : <http://www.urec.fr/internet>.
pro/Informations : diffusion - Isabelle Maugis ou Viviane Chevallier - CNRS/SOSI Toulouse. Tél. : 62 24 25 11.
E-mail : maugis@sosi.cnrs.fr
Communication : Geneviève Vidal ou Sybille Bernard - CNRS/SOSI. Tél. : 44 96 51 08. E-mail : vidal@sosi.cnrs.fr

Catalogues des inscriptions royales de Suse conservées au département des antiquités orientales du musée du Louvre.

Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris, 1995, 380 F. Distribution Seuil.

Ouvrages publiés sur les crédits de recherche du ministère.

Archives

Archives de la famille et des entreprises de Wendel, (sous-séries 189 AQ et 190 AQ). Répertoire numérique par Bertrand Joly, Archives nationales, Paris, 1994. Un volume in-8° de 335 p. 150 F.

Livre

Catalogue de la collection Études et Recherche, éditée par la Bibliothèque publique d'information. Mise à jour décembre 1994. A ce jour sont parus une vingtaine de titres. Certaines études font, quant à elles, l'objet d'une coédition.

Pour se le procurer, s'adresser à la BPI - service des études et de la recherche : 19, rue Beaubourg 75197 Paris cedex 04. Tél. : 44 78 44 74. Fax : 44 78 12 15. Ou au Service Éditions/diffusion. Tél. : 44 78 43 63 ou 41 19.

Art

Art et technologies. Nouvelles approches de la création artistique.

Textes réunis par Martine Époque, Éditions du Méridien, Montréal/Programme Rhône-Alpes en sciences humaines, collection Les chemins de la recherche, 1995, 100 F.

L'art du virtuel.

Actes de la table ronde organisée en février 1995 par Imagina et la mission de la recherche et de la technologie (MRT). On peut se procurer ces actes auprès de la MRT - 3, rue de Valois 75001 Paris.

Ethnologie

La fabrication des saints.

Terrain, Carnets du patrimoine ethnologique, n° 24, mars 1995, ministère de la culture et de la francophonie, 176 p., 80 F.



Le Conseil national de la recherche archéologique

par Michel Reddé*

L'installation par M. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, du nouveau Conseil national de la recherche archéologique, le 14 mars 1995, représente, pour l'ensemble du milieu scientifique concerné, un événement notable. En mettant en place de nouvelles instances d'évaluation dont l'archéologie était privée depuis plusieurs années, le ministre ne vient pas seulement de restaurer un état de droit, il a en même temps confié au nouveau Conseil l'importante mission de définir les grands axes de la politique de recherche, de veiller à la valorisation de celle-ci par une politique cohérente de publications, d'assurer le lien nécessaire entre les différents corps de chercheurs, de veiller aux deux missions essentielles de notre discipline : la recherche fondamentale en même temps que la protection du patrimoine.

D'un point de vue strictement administratif, la réforme a installé six « Commissions interrégionales de la recherche archéologiques » (CIRA), placées auprès des préfets (décrets 94-423 du 27 mai 1994). Ces Commissions ont vocation à traiter directement tous les dossiers qui sont géographiquement de leur ressort, y compris ceux des opérations préventives. Il s'agit donc clairement d'une mesure de déconcentration, rendue nécessaire aussi bien par l'esprit du temps que par l'accroissement considérable du nombre des autorisations de fouilles car celles-ci ne peuvent plus, pour d'évidentes raisons pratiques, être toutes décidées à l'échelon central. Le Conseil national a vocation, en revanche, à définir la politique générale et à assurer la cohésion entre les différentes CIRA, afin d'éviter de trop grandes disparités entre celles-ci ; en outre, il gère directement les dossiers des « sites d'intérêt national », dont il arrête lui-même la liste, et ceux des grands travaux d'aménagement (IMEC). Enfin, une Commission qui associe des représentants des ministères de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et des affaires étrangères assure la coordination entre les administrations concernées et traite des problèmes qui dépassent ceux de l'archéologie nationale.

L'évolution récente de l'archéologie

Depuis quelques années, cette dernière a beaucoup évolué ; le système administrativement peu structuré, et financièrement mal doté, qui faisait la part belle à des bénévoles prenant sur leur temps de loisir, a laissé place progressivement à une administration plus nombreuses – même si ses effectifs restent notoirement insuffisants – et à de nouveaux acteurs de la recherche ; par manque évident de disponibilité, les derniers amateurs, voire même les personnels du CNRS et des universités, se consacrent essentiellement aux fouilles programmées, de durée assez brève et mal dotées financièrement, sauf en de rares occasions ; en raison de l'importance prise par l'archéologie préventive et les grands travaux, ce sont au contraire les « professionnels » recrutés sur contrat, le plus souvent à durée déterminée, qui conduisent les opérations les plus lourdes et les plus longues. Cette situation n'est pas propre à la France, mais, dans notre pays, elle présente un certain nombre de particularités qui la rendent plus difficile qu'ailleurs ; l'analyse de ces phénomènes est toutefois complexe et nécessite des jugements mesurés.

On ne saurait tout d'abord opposer de façon caricaturale une « bonne » archéologie, préoccupée de recherche fondamentale, mais pauvre, et une « mauvaise », riche des crédits privés mais vouée aux sauvetages hâtifs, peu soucieuse de publier, et trop « généraliste » pour former de bons spécialistes : on trouve, ici et là, de bonnes et de mauvaises équipes et l'on devrait, de toute manière, pour comparer équitablement les budgets, mettre en parallèle les salaires que verse l'État à ses agents du CNRS ou des universités avec ceux que les aménageurs sont contraints de verser aux équipes de sauvetage, et qui pèsent lourdement dans les dossiers d'archéologie préventive. Il est en revanche plus vrai de dire que l'opposition,

en grande partie artificielle, entre les différentes composantes du milieu archéologique doit cesser de toute urgence, si l'on veut éviter des affrontements non seulement stériles, mais dangereux pour la discipline elle-même. En outre, le progressif étiolement d'un milieu d'amateurs, dont l'une des vocations était d'alerter les autorités archéologiques en cas de menace, d'intervenir en cas d'urgence, même avec de faibles moyens, n'a été que partiellement compensé par une législation meilleure et une professionnalisation accrue de l'archéologie de sauvetage : l'État ne peut être partout à la fois et ses moyens, en hommes encore plus qu'en argent, ne sont pas indéfiniment extensibles. De ce point de vue, on souhaiterait que les collectivités territoriales participent à l'effort national en recrutant un plus grand nombre d'archéologues départementaux ou municipaux qui, là où ils existent, représentent aujourd'hui un atout essentiel pour la recherche, en offrant des structures d'intervention efficaces et professionnelles, qui connaissent bien le contexte archéologique dans lequel elles opèrent.

D'un autre côté, s'il est vrai que l'archéologie préventive a favorisé un « saut technologique », tout en révélant de nombreux sites majeurs, elle ne saurait se couper de la recherche fondamentale, tant française qu'étrangère, sans risquer à terme de s'étioler, quels que soient les moyens mis à sa disposition : je ne connais pas de scientifiques capables de rester longtemps à un excellent niveau de connaissances fondamentales sans passer de longues heures en bibliothèque, sans fréquenter les colloques, sans avoir de nombreux contacts internationaux, sans se spécialiser fortement. Le rythme actuel auquel sont soumis les « professionnels » de l'archéologie préventive, qui courent de contrat en contrat, ne saurait être tenu bien longtemps sans dommage aussi bien pour leur corps que pour leur esprit. On ne saurait enfin nier qu'un certain nombre d'opérations de sauvetage réservent à l'étude scientifique et à sa publication une portion trop congrue, faute de moyens suffisants dans ce qu'on appelle la « post-fouille ». Ces difficultés tendent heureusement à se résorber, et des efforts notables ont récemment été faits : il faut toutefois veiller à ce que les opérations de terrain ne soient pas considérées comme une fin en soi, et les autorités archéologiques se doivent de rappeler sans relâche qu'une fouille n'est achevée et réussie que lorsqu'elle est correctement publiée.

Formation et recherche

Il est notable, enfin, que la formation des hommes est inadéquate : en France – et c'est un exemple unique en Europe – l'archéologie continue d'être enseignée en même temps que l'histoire de l'art, avec laquelle elle n'a plus aujourd'hui qu'un lointain rapport, sauf dans des domaines très spécialisés, d'ailleurs hautement estimables, et qu'il ne saurait être question de supprimer. Mais la technicité de plus en plus grande de la discipline devrait être prise en compte, y compris dans la formation des conservateurs du patrimoine, ce qui ne veut nullement dire contrairement à ce que l'on affirme parfois de façon exagérée, que l'on doit former de purs « techniciens ». Qui oserait aujourd'hui reprocher à un chirurgien

d'être d'abord un médecin ? Qui oserait à l'inverse prétendre que ce chirurgien doit être tout juste bon à manier le bistouri ? Savoir fondamental et pratique ne doivent pas être opposés, mais il est vrai que nos filières traditionnelles d'enseignement ne prédisposent pas à cette double formation, quand même elles ne l'interdisent pas. A fortiori sont-elles peu aptes, aujourd'hui, à accueillir, « en formation permanente », ceux de nos collègues qui, faute de poste dans les corps de l'État, sont contraints, pour vivre, de « courir le contrat ». La tentation est donc grande de développer des filières parallèles de formation, ou des laboratoires extérieurs au milieu traditionnel de la recherche, mais le risque majeur de telles solutions est évidemment d'être aussi précaires que coûteuses, sans pour autant donner satisfaction d'un point de vue scientifique.

On sent bien, dans ces conditions, que la seule solution est d'avoir une archéologie publique, forte, appuyée sur des filières de formation rajeunies, et des laboratoires d'excellence, permettant une véritable osmose entre la recherche fondamentale et les opérations préventives. Les oppositions de personnes, de formation, d'appartenance institutionnelle doivent désormais faire place à une véritable collaboration entre les différents acteurs de l'archéologie si celle-ci veut éviter le retour aux errements d'un passé récent. Ceci suppose, bien entendu, une volonté affirmée de la part des représentants de l'État et une refonte - urgente - des filières de formation, tant au ministère de la culture qu'à celui des universités, une ouverture beaucoup plus réelle des centres de recherches du CNRS ou des universités aux milieux de la culture ou des associations. A cet égard, la Commission interministérielle aura un rôle pilote essentiel et elle s'est déjà mise au travail.



Le Conseil national, pour sa part, se doit de tracer des orientations claires, s'il veut être le gardien de l'unité du milieu scientifique tout autant que la conscience éclairée qu'attend légitimement le ministre. Sa première tâche, en collaboration avec l'ensemble des DRAC et des CIRA, est d'établir un bilan des opérations et des publications effectuées ces dernières années. Cet « état des lieux » auquel j'appelle tout le monde à participer intellectuellement, devra nous permettre de fixer les grandes orientations collectives de notre politique pour les années à venir, de proposer aux pouvoirs publics les solutions qui nous paraissent les plus réalistes, compte tenu des impératifs budgétaires et sociaux de l'État en cette période de moindre expansion économique et de moindre embauche. L'archéologie française vient de traverser une crise de croissance et de mutation ; il lui appartient maintenant de devenir adulte et de montrer sa maturité. ■

* Directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Vice-président du Conseil national de la recherche archéologique

Multimédia : « le meilleur des mondes » ?

par Bernhard Serexhe*

Depuis peu tout le monde en parle : le multimédia, formule magique du nouveau millénaire, paradigme d'une nouvelle société ? A en croire les prédictions des stratèges de l'économie et d'experts en sciences sociales, nous nous trouvons au seuil d'une nouvelle ère, paraphrasée par l'expression, la « société de l'information ». L'ensemble des nouveaux médias est à une échelle mondiale le théâtre d'une nouvelle mythologie.

Mais avant même que de comprendre les enjeux probables que recèle la « société de l'information », appellation technique et illusoire, avant même que de décider si nous voulons vraiment entamer cette « croisade du virtuel », nous assistons déjà à la mise en marche des systèmes très complexes qui établiront les bases technologiques et psychologiques de ce nouveau « meilleur des mondes » : autoroutes de l'information qui doublent les médias traditionnels, cyberspace dans le domaine de la recherche, télétravail, vidéo à la demande, classes électroniques, réalités virtuelles dans les chambres d'enfants. Le tout accompagné de la promesse séduisante d'une plus grande démocratisation par la perspective d'un accès facile de tout un chacun en tant que consommateur et producteur, réalisé au moyen de la digitalisation et de la mise en réseau globale de toute information.

La convergence de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications ainsi que l'actuelle lutte sans merci sur un marché plus que prometteur désignent les principaux animateurs de la scène internationale du multimédia. Il s'agit d'une trentaine d'entreprises mondiales, dont par exemple, Time-Warner, Microsoft, Intel, Sony, Sega, Nintendo, IBM, Siemens, le groupe Bertelsmann, le groupe Kirch, les Télécoms, qui se hâtent de

prendre le contrôle des contenus de la communication, de la distribution globale de l'information ainsi que de l'accès et du péage sur ces inforoutes fabuleuses.

Qui contrôle l'information contrôle le pouvoir

Face aux énormes initiatives engagées par les États-Unis et le Japon, nous constatons un souci profond – suscité à juste titre – de la conservation de l'identité et de la diversité culturelle européenne. La société de l'information a suscité ses propres super-idoles : l'accessibilité en tout temps et tous lieux, le perfectionnement toujours plus raffiné des sensations, l'interactivité à tout prix. Si réellement, dans la vénération de ces nouvelles idoles, l'Europe avait pris du retard face aux États-Unis et au Japon, en déduire qu'il faut dès maintenant se dépêcher pour faire de même n'implique pas forcément le renforcement de l'identité européenne. Ce fameux retard ne serait-il pas plutôt l'angoisse de l'industrie multimédia européenne de ne pouvoir profiter du vaste potentiel d'un marché en développement exponentiel ? Tandis que le secteur traditionnel de la culture est menacé de réductions budgétaires partout en Europe, on se hâte d'investir dans le secteur du multimédia pour tenir tête à l'impérialisme culturel américain et japonais.

Avant de s'engager dans cette même voie, poussé par l'argument spécieux d'une présumée pure logique technique, et par l'enthousiasme suscité par les applications informatiques pour la conservation et la diffusion du patrimoine européen, il convient de se poser quelques questions.

Qui contrôle l'information contrôle la conscience et contrôle le pouvoir. La question de la vérification de l'authenticité des informations émises en réseau se pose avec une impérieuse nécessité. Par ailleurs si cette « révolution médiatique » se présente comme créatrice d'emplois nouveaux, qu'en est-il pour les pays démunis dont les structures économiques ne leur permettraient que d'être consommateurs de notre culture médiatique, et avec notre aide, et non pas d'être producteurs ?

Contrebalancer la commercialisation totale

Multimédia culturel : en ce qui concerne l'engagement et l'impact des parties prenantes, les jeux sont faits. Face aux investissements gigantesques de l'industrie multimédia mondiale, deux partis sont à prendre.

- L'association des arts aux techniques numériques offre d'énormes ressources créatrices et de nouvelles possibilités de développement culturel. Les nouveaux médias ont élargi notre horizon : le prix de cette incroyable masse d'informations sans cesse renouvelée peut être une perte, le plus souvent insensible du contact direct et sensoriel entre nous et la réalité. Seul un public averti pourra se protéger contre l'immersion totale dans les réalités virtuelles d'un monde globalement médiatisé. Pour contrebalancer l'avènement d'un Disneyland global, une prise de conscience et une utilisation subversive de ces nouveaux instruments s'imposent pour que les arts retrouvent leur plus noble tâche.

- Un protectionnisme mal placé ne saurait que nuire à l'esprit d'ouverture qui est le moment fondamental de

l'héritage européen. L'identité européenne ne se trouvera pas en cherchant un ennemi extérieur, mais seulement par une qualité supérieure des créations et des produits multimédias. Si dans l'article 128 du traité de Maastricht, le patrimoine européen est explicitement inscrit dans le champ non marchand, seuls des moyens supplémentaires à une vaste échelle dans le secteur de la culture et de la création peuvent tenir tête à sa commercialisation totale.

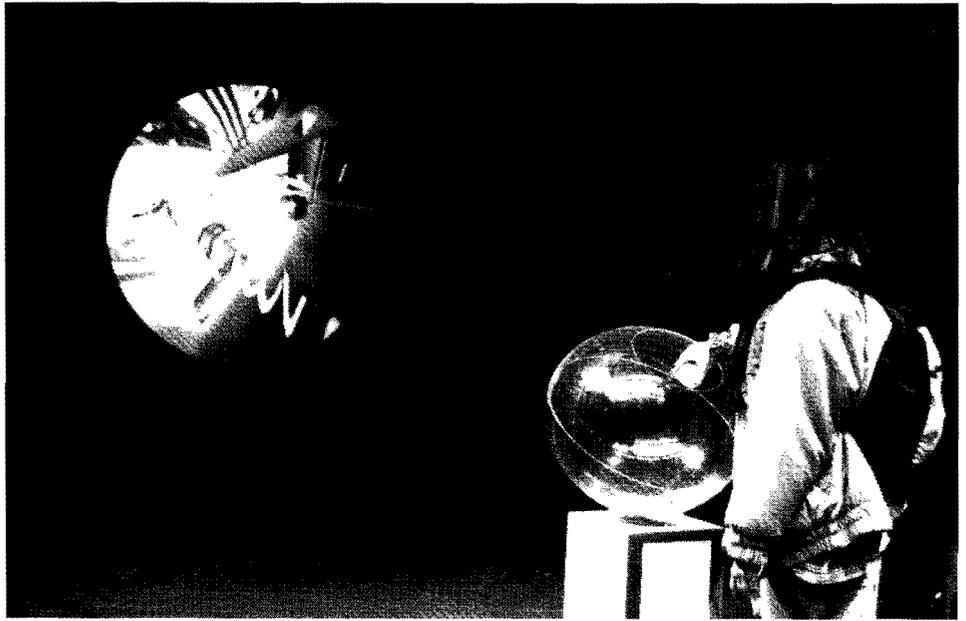
Déconstruire un mythe : l'exemple du ZKM

Je voudrais pour illustrer cette démarche obligatoirement critique présenter l'exemple du Centre d'art et de technologie des médias (ZKM) à Karlsruhe. Créé en 1989 sous forme de fondation de droit public financée à parts égales par le land de Baden-Württemberg et la ville de Karlsruhe, le ZKM a pour mission, en tant qu'institution de recherche, de diffusion de la culture et de formation continue, de créer les conditions nécessaires à un vaste travail sur l'art et la technologie des médias, en particulier dans les secteurs « image », « musique » et « texte » et leur combinaison.

Regroupant cinq instituts, l'Institut des médias visuels, l'Institut de musique et d'acoustique, le Musée d'art contemporain, le Musée des médias et la Médiathèque, ce centre amène depuis cinq ans artistes, scientifiques et techniciens, par une démarche pluridisciplinaire, à chercher et développer des applications des nouveaux médias dans le domaine des arts et du patrimoine. Il travaille en coopération directe avec la faculté d'informatique et le centre informatique de l'université de Karlsruhe. Son partenaire le plus proche est l'École nationale supérieure des arts à Karlsruhe, créée la même année et chargée notamment de l'enseignement des nouveaux médias. Le ZKM a établi des conventions de coopération avec d'autres institutions en Allemagne et à l'étranger, comme le Musée Guggenheim à New York, le Centre Pompidou, la Cité des sciences et de l'industrie, l'Ircam à Paris.

Le Musée des médias, ni institut de technologie, ni galerie d'art dans le sens propre du terme, ne saurait être une vitrine luisante des innovations techniques. Accueillant les meilleures créations nées de l'union des arts traditionnels et de la technologie des médias, la dominante centrale de ses activités sera de faire face par la critique et l'analyse à la déconstruction nécessaire de la nouvelle mythologie engendrée par les nouveaux médias. Dans cet objectif le Musée des médias et son laboratoire multimédia fourniront les installations d'expérimentation directe permettant au visiteur d'entrer en dialogue avec les concepts historiques, actuels et futurs, de l'histoire culturelle des médias. Parmi les quinze espaces du musée, citons-en quelques exemples.

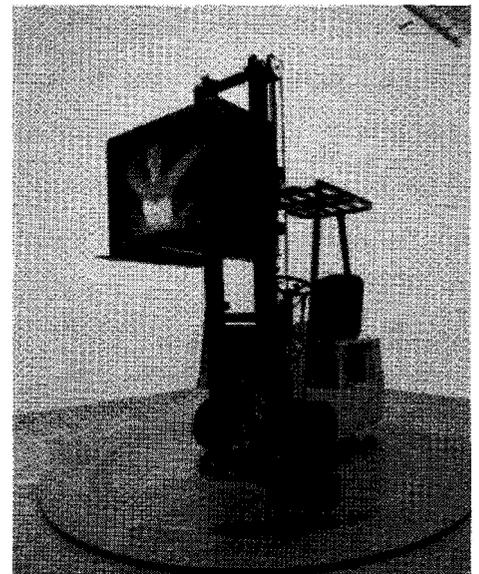
Le « Palais de l'image », espace où différents environnements donneront un aperçu de l'appropriation créative des nouvelles technologies par les arts, démontrera



aussi les possibilités de manipulation de l'image ainsi que les stratégies par lesquelles les médias de masse prennent le pouvoir sur l'interprétation et la transformation du monde. Dans son cabinet de miroirs électroniques le visiteur pourra expérimenter sur son propre portrait comment les médias par l'interaction de l'art et de la technologie peuvent transformer et manipuler l'image de la figure humaine. Compte tenu de l'influence décisive des jeux électroniques sur la culture de la génération à venir, le « Labyrinthe des jeux » mettra en lumière, au moyen de multiples installations didactiques, les différents concepts de jeux, le rôle de la violence ainsi que les propositions d'identification à des rôles sexuels, sans dissocier le sérieux de l'analyse du plaisir de jouer. Dans le « Musée de l'architecture virtuelle », autour de la « Plate-forme de simulation », ou dans l'« Atelier de la réalité virtuelle » le visiteur pourra expérimenter les possibilités les plus spectaculaires de manipulation totale de tous les sens.

Le ZKM ouvrira ses portes au grand public en 1997. Déjà du 12 au 20 mai 1995 il présentera lors de son quatrième festival « Multimédiale » une cinquantaine de ses œuvres artistiques et installations muséographiques, fruit de ce vaste travail d'analyse du processus de transformation de notre vision du monde opérée par les nouveaux médias. ■

* Conservateur au Musée des médias du ZKM - Centre d'art et de technologie des médias de Karlsruhe.
Postfach 6919, 76049 Karlsruhe, Allemagne.



En haut :
Agnes Hegedüs,
Handsight
(1992).
Photo : Kirsten Groth. © ZKM.

En bas :
Jeffrey Shaw,
Disappearance
(1993).
Photo : ZKM.

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) est un organisme du ministère du patrimoine canadien. Le réseau a été mis sur pied en 1972 pour constituer un inventaire exhaustif des collections muséales canadiennes et appuyer la gestion des collections des établissements de toutes les régions du pays.

A partir des bases de données des établissements participant au réseau, le RCIP a constitué trois bases de données nationales, une pour les sciences humaines, une pour les sciences naturelles et une pour les sites archéologiques. Ces bases de données documentent les collections des musées canadiens et des établissements du patrimoine. Les clients du réseau, ainsi que le public en général peuvent consulter ces bases de données pour mener des projets de recherche, faire le catalogage d'objets, préparer des prêts et des échanges, planifier des expositions internes ou itinérantes et localiser des artefacts et des spécimens.

Aujourd'hui, le système informatique du RCIP répertorie plus de 25 millions d'objets, soit près de 90 % des collections des musées canadiens. Plus de 700 établissements répartis dans toutes les régions du Canada et dans plus de 30 pays peuvent maintenant accéder au réseau à l'aide de micro-ordinateurs et d'un réseau international de télécommunications, y compris Internet.

Outre les bases de données nationales, le RCIP offre également l'accès à une douzaine de bases de données de référence spécialisées. Par exemple, les bases de données de conservation, fruit d'une collaboration entre le RCIP, le GETTY Conservation Institute et d'autres organismes internationaux réputés, donnent accès à de précieux renseignements de nature bibliographique et technique, de même que des données portant sur les matériaux, les produits et les fournisseurs. Il existe de nombreuses autres bases de données, accessibles au public, et un plus grand nombre encore sont en cours d'élaboration.

En plus des services d'information, le réseau offre maintenant des services consultatifs sur les nouvelles technologies, ainsi que sur les normes ayant trait à l'information muséologique et à l'échange des données. Il dispense de la formation sur l'utilisation de ses systèmes et sur Internet et organise des cours spécialisés à l'intention des professionnels de musées du monde entier qui s'intéressent à la documentation des collections et aux technologies connexes.

Le RCIP a été l'un des premiers à utiliser les multimédias afin d'offrir un accès universel aux collections des musées. Son travail novateur dans le développement de CD-ROM et de CD-I à caractère patrimonial lui ont mérité de nombreux prix nationaux et internationaux. Un projet prioritaire, actuellement en cours, consiste à associer des images à l'information textuelle contenue dans ses bases de données nationales. Le RCIP tient à offrir aux millions de Canadiens et utilisateurs étrangers, une information plus complète et plus dynamique sur les vastes collections du patrimoine national.

Pour favoriser l'accès au réseau, le RCIP a publié des dictionnaires de données portant sur les sciences humaines, les sciences naturelles et les sites archéologiques. Ces dictionnaires définissent les zones de données disponibles et expliquent la façon de procéder pour entrer des données et extraire de l'information.

Le personnel du RCIP, fort de l'appui des utilisateurs du réseau, travaille en permanence à la révision et au perfectionnement des dictionnaires de données dans le

Le ministère du patrimoine canadien

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) fait partie du ministère du patrimoine canadien. L'activité de ce ministère comprend, entre autres, la conception de politiques et de programmes liés au patrimoine culturel, à la radiodiffusion, au film, à la vidéo, à l'enregistrement sonore, à l'édition, au droit d'auteur, aux arts d'interprétation, à la littérature et aux arts visuels. Au moyen de différents programmes, dont le RCIP, le ministère aide les industries culturelles et les organismes du patrimoine. L'activité comprend également la responsabilité administrative des organismes culturels relevant de ce ministère, notamment les musées nationaux, la Bibliothèque et les Archives nationales, la Société Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada et le Centre national des arts.

but de favoriser la normalisation de la documentation et de promouvoir l'échange de l'information, à l'échelle nationale et internationale.

Collaboration internationale

En novembre 1990, les gouvernements de la France et du Canada ont signé un accord bilatéral de coopération dans le domaine des musées. Cet accord, qui vise la création et le développement de liens privilégiés et durables entre les institutions muséales canadiennes et françaises, s'est actualisé au niveau de la recherche, de l'échange et de l'inventaire des collections. Un projet pilote de deux ans concernant les arts religieux a connu un grand succès et a mené à la publication des *Objets religieux - Méthode d'analyse et vocabulaire*, un guide qui systématise la mise en forme des données et leur introduction dans l'ordinateur. Une méthodologie et un vocabulaire communs permettent d'analyser dans les deux langues de travail, le français et l'anglais, les principaux aspects des objets religieux.

D'autres projets avec la France sont en cours (cf. encadré).

Le RCIP joue également un rôle actif au sein du « Consortium for the computer interchange of museum information » (CIMI), initiative sans but lucratif. Le CIMI mène depuis deux ans des études et des travaux de planification et dirige des projets pilotes relativement au besoin de normes pour l'échange d'information électronique sur les objets conservés dans les musées du monde entier. Dans le cadre de ses travaux, le CIMI a choisi des normes de structuration et d'extraction de l'information numérisée.

Par ailleurs, en tant que membre à part entière du groupe de travail sur le développement de normes internationales du « Art et Architecture Thésaurus », le RCIP a participé à l'élaboration d'un thésaurus multilingue.

Le RCIP collabore également à d'autres projets internationaux tels AQUARELLE et HOMER (*Open multimedia heritage project*) qui visent le développement de systèmes et de réseaux multimédias afin de donner un accès universel et abordable au patrimoine culturel provenant des musées, des archives, des bibliothèques et d'autres établissements dépositaires d'information. ■

Gouvernement du Canada
Ministère du patrimoine canadien
Réseau canadien d'information sur le patrimoine
365 ouest, avenue Laurier Ottawa (Ontario) K1A 0C8
Tél. : (613) 992-3333. Fax : (613) 952-2318
Directeur du RCIP : Lynn Elliott-Sherwood

Accord France-Canada

Les rencontres franco-canadiennes à Montréal en mars dernier entre le ministère du patrimoine et le ministère de l'Industrie du Canada et le ministère de la culture et de la francophonie avaient pour objet trois projets culturels.

- Une exposition virtuelle sur la célébration des fêtes et sur les traditions canadiennes et françaises qui s'y attachent. Le RCIP au Canada et le musée des Arts et Traditions populaires en France, collaborent à ce projet. Le premier thème devrait porter sur la fête de Noël à l'occasion du cinquième anniversaire de la mise en œuvre de l'accord Canada-France, signé en novembre 1990. La recherche accomplie à partir du guide de documentation *Objets religieux - Méthode d'analyse et vocabulaire* pourrait servir de base pour l'élaboration de cette exposition virtuelle.

- Un musée virtuel de la Nouvelle France. La présence de la France sur le territoire nord-américain entre le début du seizième siècle et la deuxième moitié du dix-huitième siècle est à l'origine de quantité de sources documentaires, manuscrites de l'époque, écrits et films, objets, monuments dispersés en Europe et en Amérique. Ce musée virtuel prendrait la forme d'une base de données où seraient rassemblées les informations iconographiques, sonores, textuelles, et serait accessible en ligne sur un réseau comme Internet.

Le porteur de ce projet au Canada, outre le ministère du patrimoine, est le musée des Civilisations à Montréal. En France, les fonds et collections patrimoniaux sur cette période sont nombreux et répartis dans des musées, la plupart en bordure de l'Atlantique. La phase prochaine de développement du projet prévoit de solliciter ces musées, et d'engager avec eux une sélection des documents pour le musée virtuel.

- Le Tunnel sous l'Atlantique. Événement de télévirtualité proposé par un artiste français, Maurice Benayoun, ce projet veut abolir la distance que l'océan a mise entre le Canada et la France, en faisant creuser en temps réel, par un participant de part et d'autre de l'Atlantique, un tunnel symbolique entre les deux continents. Ce tunnel sera constitué d'images (tableaux, gravures, photographies...) qui jalonnent l'histoire des relations entre les deux pays. Découvrant chacun des fragments différents, les deux intervenants pourront échanger leurs commentaires tels des explorateurs traquant les marques de l'histoire. Installée au musée d'art contemporain de Montréal et dans un musée d'art contemporain en France dont le choix est en cours, cette création sera montée dans le cadre du salon ISEA 95 qui se déroule en septembre prochain à Montréal.

Ces trois projets seront au centre des secondes rencontres entre le Canada et la France prévues au mois de juin à Montréal sur l'application des nouvelles technologies à la connaissance du patrimoine muséal. Au programme de ces rencontres figurera l'étude d'une action bilatérale Canada-France dans le domaine des autoroutes de l'information au sujet desquelles les deux pays ont des convergences de vues, tant en matière de multilinguisme, de création et de diffusion du patrimoine culturel que sur le plan des outils juridiques et techniques à développer pour atteindre les objectifs définis.

■ **Colloques et congrès**

Journées sur la conservation préventive 15 - 16 mai 1995

« La prévention et l'intervention en cas de sinistres dans les archives et les bibliothèques » : colloque organisé à Arles par le centre de conservation du livre.
CCL : 18, rue de La Calade
13200 Arles. Tél. : 90 49 99 89.
Fax : 90 49 66 11.

Congrès international Lumière 7 - 10 juin 1995

Organisé par l'université Lumière-Lyon 2, avec la contribution du Centre national de la cinématographie et le Centre Jacques Cartier notamment, à l'occasion du centenaire de l'invention du cinématographe par les frères Lumière. Conférences, tables rondes et forum dans lesquels interviendront plus de cinquante spécialistes du monde entier, selon les axes suivants :
- l'économie du cinématographe
- le cinématographe et la représentation
- esthétique du cinématographe
Des projections des vues Lumière, entre autres manifestations culturelles, seront offertes au grand public.
Inscriptions : Bureau du Congrès Lumière - Institut de la communication, de l'information et des arts de la représentation :
5, avenue Pierre Mendès France
69676 Bron cedex.
Tél. : 78 77 24 83. Fax : 78 77 43 37.

L'écriture du nom propre 8 - 10 juin 1995

Colloque international organisé par la Bibliothèque nationale de France en collaboration avec le Centre d'étude de l'écriture et le CNRS.
A l'auditorium de la galerie Colbert
2, rue Vivienne/6, rue des Petits-Champs 75002 Paris.
Programme sur demande par télécopie au 44 06 31 13.

Génie linguistique 26 - 30 juin 1995

Conférence-exposition organisées à Montpellier par EC2 & Cie.
Jean-Claude Rault :
9, rue Denis Poisson 75017 Paris.
Tél. : 40 68 12 12. Fax : 40 68 12 11.

Métal 95

25 - 28 septembre 1995
Conférence internationale sur la conservation des métaux organisée par le groupe de travail Métal de l'ICOM à Semur-en-Auxois - France.
Contact : Métal 95
8, rue des Tanneries
21140 Semur-en-Auxois.
Tél. : 80 97 39 50. Fax : 80 97 39 51.

■ **Séminaires**

La région parisienne industrielle et ouvrière, cultures et recherches.

Séminaire organisé par la DRAC Île-de France, le centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme (CRHMSS) de l'université Paris I et l'URA 1738 du CNRS.

Prochaines séances :

• **jeudi 18 mai** : Hélène Jantzen, chercheur chargée du patrimoine industriel au service régional de l'inventaire général - DRAC Ile-de-France.

Thème : objectifs, méthodes, programmes réalisés et en cours de l'inventaire du patrimoine industriel en Ile-de-France.
Lieu (à vérifier) : DRAC Ile-de-France.

• **jeudi 15 juin**

Thème prévu : débat sur la déontologie et les usages de l'ethnologie.
Lieu (à vérifier) : CRHMSS
9 rue Malher 75004 Paris,
salle de la bibliothèque au rez-de-chaussée. De 10h à 12h30.

Les séances passées ont porté sur la mission archives de la RATP ; la Cité des sciences et de l'industrie face aux objets du patrimoine industriel.

Contact :
N. Gérôme, CRHMSS
9, rue Malher 75181 Paris cedex 04. Tél. : 42 78 33 22.
F. Faraut - Tél. : 42 99 45 40.
B. Grinbaum-Salgas - Tél. : 42 99 45 62.
DRAC Ile-de-France, Grand Palais porte C, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris.

■ **Expositions**

Éclats d'histoire. 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25 000 ans d'héritages 17 mai - 17 septembre 1995

Cette exposition, subventionnée par le ministère de la culture et de la francophonie, présente à la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs), d'importantes collections d'objets de fouilles entreprises sur une centaine de sites répartis sur tout le territoire régional.

Cinq thèmes embrassent la majorité des programmes scientifiques réalisés depuis 10 ans :

- de la matière à l'objet ou l'archéologie des techniques
- de la nature à la nourriture ou l'archéologie du goût
- de bourgs en cités ou l'archéologie de la ville
- de fermes en bourgs ou l'archéologie des campagnes

L'exposition est accompagnée d'une publication (Éditions Cêtre, Besançon).

Contact : Annette Garcia - Maison de la Franche-Comté
2, bd de la Madeleine 75009 Paris.
Tél. : 42 66 26 28. Fax : 49 24 96 56.
Renseignements scientifiques :
Annick Richard - Centre régional de documentation archéologique
La Citadelle 25000 Besançon.
Tél. : 81 81 29 24. Fax : 81 82 17 86.

Au musée des Arts et Traditions populaires

6, av. du Mahatma Gandhi
75116 Paris.

• **« Le temps de la vie » 24 février - 25 septembre 1995**

Par les temps qui courent... : exposition-dossier : périple à travers le temps, un temps pour le travail, le sacré, un temps pour la vie.

• **« Photo foraine » 16 novembre 95 - 31 janvier 1996**

Regards inattendus sur la fête foraine à travers la photographie : le monde à l'envers et à l'endroit.

• **« Le compagnonnage, chemin de l'excellence » 11 octobre 95 - 26 février 1996**

L'histoire du compagnonnage et développe des aspects contemporains avec la participation effective des trois sociétés compagnonniques.

Directeur de la publication : Hubert Astier. Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Daibéra. Rédaction : Annick Mispelblom. Ministère de la culture et de la francophonie : 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01. Tél. : (1) 40 15 80 45. N° de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991. Conception-réalisation : Callipage/Marie-Christine Gaffory. Photogravure : Cicero. Imprimé à l'imprimerie nationale.